







Demande d'occupation de voirie

Administration communale de
DIPPACH

A remplir par le demandeur	
Nom / Prénom / Société	
Objet de la demande	
Lieu / Adresse	
Début	 
Fin	 
Personne de contact	
Téléphone / Fax	
....., le	
..... (signature)	

Pièce à joindre à la présente: Un plan de situation décrivant l'objet de la demande de manière précise. Vous pouvez consulter, dessiner et imprimer ces plans au site <http://map.geoportail.lu>.

Les demandes doivent être introduites au moins 7 jours avant la date demandée. L'événement ne peut en principe pas dépasser une durée de 72 heures. Seul un dossier complet avec le formulaire dûment rempli et contenant tous les documents demandés va être pris en compte.

Prière de renvoyer le formulaire rempli à l'Administration communale de Dippach, BP 59, L-4901 Bascharage. Vous pouvez également envoyer le dossier en format PDF à l'adresse mail: technique@dippach.lu. Pour des informations supplémentaires veuillez contacter Monsieur Jungers au 37 95 95 41.

Réservé à l'administration communale
<input type="checkbox"/> Votre demande est autorisée sous les conditions suivantes:
<input type="checkbox"/> Votre demande a été refusée pour le motif suivant:
<input type="checkbox"/> Votre dossier est incomplet. Il manque:
Schouweiler, le
..... (signature)